

Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport
Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin
Band: 40 (1983)
Heft: 5

Artikel: La société sportive et sa fonction sociale
Autor: Riedi, Victor
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-998725>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

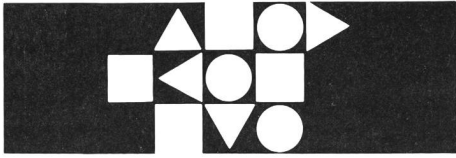
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



La société sportive et sa fonction sociale

Victor Riedi, chef de l'Office de la jeunesse de la ville de Berne
Traduction: Ernesto De Luca

A l'occasion d'une réunion des délégués des fédérations sportives pour J+S, Victor Riedi, chef de l'Office de la jeunesse de la ville de Berne a présenté une conférence relative aux problèmes de la jeunesse et au rôle que la société sportive est appelée à jouer, sinon pour les éliminer, du moins pour tenter de les résoudre. Rôle plus important, même, qui devrait en toute logique revêtir un caractère préventif. M. Riedi développe son analyse à partir d'un article qu'il avait écrit avant les manifestations de jeunes de 1980. (Y.J.)

Il écrivait alors:

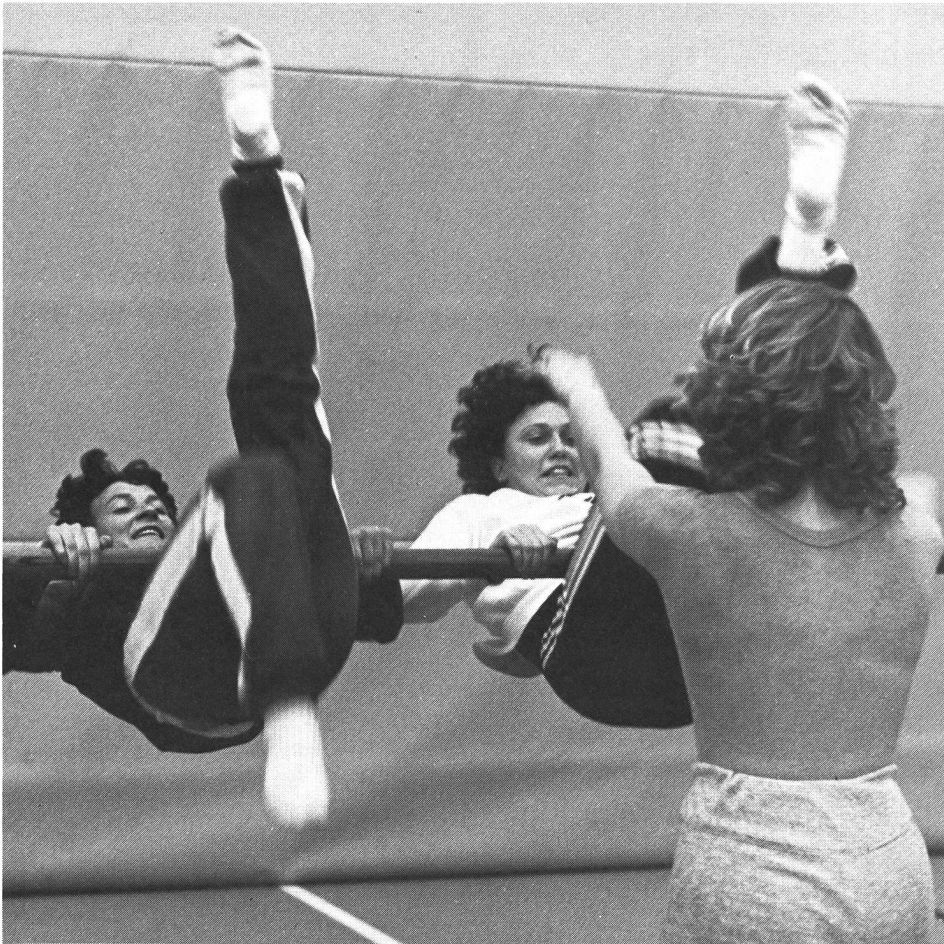
Il est du devoir d'un office municipal spécialisé d'aider les jeunes qui, pour une raison ou une autre, ne se sentent pas à leur aise dans la société. Mais notre tâche principale est de conseiller ceux qui préfèrent prévenir que guérir. Prenons comme exemple les dangers de la toxicomanie. Nous connaissons fort bien les effets de l'héroïne, des opiums, des alcools et des médicaments. Nous savons également que le «chemin du retour» est pénible et exige de gros efforts d'un grand nombre de personnes. Beaucoup de parents inquiets m'ont demandé: «Que pouvons-nous faire pour éviter que nos enfants échouent dans le milieu de la drogue?» Il n'y a malheureusement pas de recette universelle. Les influences de l'environnement sont souvent plus fortes que tous les efforts des parents. Les habitués de la drogue proviennent de toutes les couches sociales, de tous les milieux familiaux. A la recherche d'un «fil rouge» chez les drogués, il me semble avoir trouvé un indice commun. Ces jeunes sont intelligents et engagés dans la politique sociale et culturelle. Mais il leur manque une chose: l'engagement dans le sport! C'est un fait fort intéressant et beaucoup trop peu connu de l'opinion publique. Personnellement, j'ai pu tirer deux enseignements de cette constatation. D'une part, je conseille vivement à tous les parents de faire leur possible pour éveiller, chez leurs enfants, l'intérêt au sport. Les efforts entrepris par le père ou la mère pour amener les enfants à assister à une manifestation sportive ou, mieux encore, pour les inciter à devenir membres d'un club, ne seront certes pas vains à long terme. D'autre part, ma cons-

tatation souligne le rôle social très important que jouent les sociétés sportives. Je suis persuadé que le soutien que les autorités (en définitive les contribuables) sont disposées à accorder aux clubs sportifs sera profitable à longue échéance. La misère psychique et physique des jeunes ne peut s'exprimer en chiffres. Toutefois, de nombreux citoyens et hommes politiques veulent pouvoir établir des comparaisons.

Faisons donc quelques calculs! La commission cantonale pour la drogue a enregistré officiellement, en 1977, dans le canton de Berne uniquement, 443 jeunes toxicomanes (drogues et alcool). Ce chiffre a doublé en deux ans. Relevons aussi que 37 d'entre eux n'avaient pas encore 16 ans! Selon les estimations officielles, un drogué coûte en moyenne un million de francs à la société (assistance, désintoxication, réintégration sociale, contributions de l'AI, etc.). La ville de Berne inscrit annuellement environ un million de francs à son budget pour la lutte contre la toxicomanie.

Il est évident que, sans les activités bénévoles et auto-financées des sociétés sportives, l'Etat devrait redoubler ses efforts aussi bien dans les domaines des finances que du personnel. On le sait, au plan de la drogue, les frais de réintégration augmentent en fonction du degré de dépendance. Le plus raisonnable est donc d'investir dans les organisations qui s'efforcent d'exercer une action préventive. Selon nos





expériences, le sport a des effets prophylactiques inégalables. Les investissements consentis dans ce secteur aboutissent donc finalement à un gain matériel.

Les jeunes menacés par la drogue

Les jeunes, qui ont perdu la notion des valeurs, sont particulièrement vulnérables. Ils voient tout en noir. Ils n'ont plus d'objectifs. Ils cherchent une bouée de sauvetage, mais sans conviction. Il leur manque des points de repère, ils repoussent tout ce qui vient à leur rencontre et finissent par prendre la fuite. A l'origine, souvent, une politique sociale inadéquate.

Je ne vais pas prétendre, maintenant, que le sport soit le remède miracle; mais il peut aider dans des proportions importantes.

Rôle social du sport

1. Le sport sert d'abord à établir des *valeurs* mesurables: à la seconde près, au mètre près, etc. Par lui, on apprend à connaître des limites. Dans certaines disciplines: la boxe, le judo, c'est le partenaire qui constitue cette limite.
2. Le sport permet de *s'extérioriser*: de rire, de crier, de pleurer, d'être déçu, de se mettre en colère. Cette remarque est aussi valable pour les «sportifs» supporters. Les espaces où l'être humain peut laisser libre cours à ses émotions sont de plus en plus restreints et ils excluent en tout cas le lieu de travail,

l'appartement, l'école, la discothèque même. Le sport sert donc de compensation.

3. Le sport débouche sur *le rêve*: le jeune peut s'intégrer au club et s'identifier à une idole. Certaines organisations ont reconnu et exploité ce besoin (les sectes religieuses par exemple).
4. Le sport fait prendre conscience de sa *propre valeur*: le succès, l'amélioration de la performance renforcent la confiance en soi.
5. Le sport renforce le *sens de la famille*: il permet de resserrer les liens entre parents et enfants. Il est souvent le seul thème qui offre, sur ce point, un dénominateur commun.
6. Le sport est un *langage universel*: aujourd'hui, les générations ne se comprennent plus, sauf dans le sport, qui sert de langage universel et où les mêmes règles font foi.
7. Le sport est une *école de la démocratie*: il ne peut exister sans règles, sans lois, sans collectivité. En jouant, les jeunes apprennent ce que signifie enfreindre les règles et les lois et acceptent d'être punis selon la gravité de l'infraction (par ex.: coup franc, pénalty, disqualification). Ils peuvent donner leur avis et participer aux décisions. Mais ils apprennent aussi ce qu'est l'autogestion.
8. Le sport débouche sur la *confiance*: les jeunes qui ont des problèmes s'adressent sans hésitation à l'entraîneur, au moniteur, au conseiller. A qui peuvent-

ils se confier dans la vie courante? Aux autorités? Aux services spécialisés? Au maître? Seulement s'ils y sont obligés. A leurs parents? Quelquefois, lorsque l'ouverture de ces derniers est assez grande. L'entraîneur peut donc combler cette lacune. Grâce à son autorité naturelle, il peut jouer, selon les circonstances, le rôle du père, de la mère, de l'ami.

Cette liste est loin d'être exhaustive. Ce qui est certain, c'est que les fonctionnaires de clubs et les moniteurs assument une tâche sociale très importante et, la plupart du temps, bénévolement, ce qui permet au contribuable de faire des économies considérables.

Mais de nombreux conseillers ont mauvaise conscience et font des complexes lorsqu'on aborde le thème «social». En effet, maintes organisations sportives doivent financer leurs activités par des réclames (coca-cola, cigarettes, cognac ou banques, etc.). A chaque manifestation, c'est la chasse aux «sponsors». Le sport s'enlise, sur ce point et, pour l'essentiel, il en est *lui-même responsable*.

Ces dernières années, le sport a surtout prôné la devise de «l'amélioration des aptitudes physiques», mettant en évidence les composantes biologiques de la santé. On n'a guère parlé du «bien-être psychique» ou du «rôle social» du sport. Cette notion a même été refrénée dans bien des milieux, par réaction contre l'idéologie marxiste. Dans le monde actuel, tout ce qui est social relève de l'Etat, de l'Eglise, des institutions d'utilité publique et appartient





donc à la culture, au théâtre, etc. Mais autrefois, les sociétés sportives étaient presque les seules institutions culturelles, notamment dans les régions rurales: soirées dansantes, fêtes du village, pièces de théâtre. Aujourd'hui, ces mêmes sociétés (en ville surtout) se bornent à organiser des matches au loto pour renflouer leur caisse. Mais relevons toutefois qu'il y a de plus en plus d'animateurs, dans les centres de rencontre des jeunes, qui reconnaissent tout de même la valeur sociale du sport et qui en profitent pour organiser, en marge, des activités correspondantes pour leurs protégés.

Beaucoup d'organisations sportives ont toujours une attitude trop passive. Comme l'église du village, qui se dépeuple, elles voient le nombre de leurs membres diminuer progressivement.

Moyens d'action

1. Il faut considérer *le sport dans son ensemble* et tenir compte du milieu d'où vient l'enfant, l'écolier ou l'adolescent, de son état d'âme, plutôt que de ses aptitudes physiques. Le moniteur doit observer l'adolescent, l'encourager, l'interroger, l'aider et discuter avec lui, apprendre à comprendre son langage, un langage qui peut également s'exprimer par des actes ou des gestes comme, par exemple, l'habillement, la coiffure, le comportement, etc.
2. Il convient d'*admettre très simplement* que le sport a une mission sociale à remplir: celle d'intégrer ceux qui vivent en marge de la société. Il ne suffit donc pas d'attendre que les jeunes affluent, il faut leur ouvrir les portes et les inviter

par une publicité et une politique d'information adaptées à leurs besoins. Ceux dont il faut se soucier le plus, ce sont ceux qui ne font pas encore partie d'une société. Beaucoup de clubs ne survivent qu'en comptant sur l'arrivée des enfants de leurs membres actifs. Pour recruter d'autres jeunes, il faut que les responsables du sport aillent dans les lieux de rencontre des groupes marginaux que l'on trouve dans chaque ville et dans chaque village. En les voyant, certains réagiront d'abord avec étonnement, puis ils seront heureux que quelqu'un s'intéresse à eux.

3. Il s'agit, aussi d'être conscient du *rôle préventif* du sport. Cet aspect est un des plus appropriés pour sensibiliser les hommes politiques et les mass-médias, y compris par le biais des rubriques sportives qui se bornent, actuellement, à commenter les résultats et les grandes performances.

4. Le sport de masse doit *échapper aux contraintes techniques*. Avec un peu de fantaisie, on comprendra que la jeunesse s'est rapprochée de la nature et de l'environnement. Le sport doit en tenir compte.

5. Les sociétés doivent prendre les jeunes *au sérieux et leur permettre de participer aux décisions*: ils sont *capables* d'assumer leur propre gestion. Oui, ils sont prêts à l'apprendre, mais ils doivent s'exercer. Il faut donc leur reconnaître le droit à l'erreur. Il importe, sur ce point, de les prendre au sérieux et d'encourager leurs initiatives.

6. Le sport doit renforcer les *liens familiaux*. Pourquoi ne pas laisser *les enfants accompagnés de leurs parents* entrer gratuitement dans des stades de toute façon à moitié vides? Ils entraîneraient ainsi davantage d'adultes à assister à un spectacle sportif. Et les idées analogues pourraient se multiplier!... ■

